



# AMBULATOIRE



# MON PARCOURS

## LA PRÉ-ADMISSION

Votre pré-admission est à effectuer avant ou au plus tard le jour de la consultation avec l'anesthésiste. Apportez vos documents administratifs : voir la check-list sur la page de droite.

## LA CONSULTATION CHEZ L'ANESTHÉSISTE

Votre consultation avec l'anesthésiste doit avoir lieu quelques jours avant l'intervention (pensez à prendre rendez-vous).



**Prenez une douche, la veille et le matin, avec un produit antiseptique prescrit par votre chirurgien avant votre intervention chirurgicale, même si elle est prévue sous anesthésie locale. Si une préparation locale est nécessaire (dépilation), suivez les consignes données par votre chirurgien. Un appel la veille de votre intervention sera effectué par une infirmière.**

## LE JOUR DE L'ADMISSION

- **6h avant votre intervention** vous devez arrêter de boire des boissons dites «non-claires» (sodas, jus d'orange, alcool...), de manger (chewing-gum compris), de fumer et vous devez respecter les consignes de l'anesthésiste.
- **Jusqu'à 2h avant votre intervention**, il est autorisé de boire en petites quantités des boissons «claires» (eau, café, thé) SAUF CONTRE INDICATIONS.
- **Prenez une douche avec un produit antiseptique** prescrit par votre chirurgien avant votre intervention, même si elle est prévue sous anesthésie locale.
- **Prévoyez une personne valide et responsable** qui vous accompagne et vient vous chercher.
- **Munissez-vous des éléments médicaux** en votre possession (prescriptions médicales, radios, bi-lans biologiques, médicaments et carte de groupe sanguin).
- **Apportez vos documents administratifs** : voir la check-list sur la page de droite.
- **La prise de vos médicaments habituels** ne se fait qu'avec l'accord donné lors de la consultation d'anesthésie. En cas de doute, contactez le secrétariat d'anesthésie.



- Venez sans maquillage, sans verres de contact, sans vernis à ongles et sans faux ongles.
- Ne portez pas de bijoux ou piercings, **ni même votre alliance** (anticipez le retrait de votre alliance avant le jour J).
- N'apportez pas d'argent en espèce.

## SORTIE

- Vous pourrez quitter la clinique quelques heures après l'intervention, suite à l'accord de l'anesthésiste et du chirurgien
- Votre vigilance peut être abaissée sans que vous ne vous en rendiez compte, c'est pourquoi vous ne devez conduire aucun véhicule pendant 24h et devez obligatoirement être accompagné à votre sortie
- Prévoyez une personne majeure qui restera auprès de vous durant la nuit qui suit votre intervention
- Pour les enfants, la personne accompagnante ne peut être celle qui conduit la voiture

## JOUR J+1

Une infirmière vous appellera le lendemain de votre intervention.



# MA CHECK-LIST



## POUR LA PRÉ-ADMISSION

- Fiche de pré-admission ambulatoire renseignée
- Carte vitale
- Carte de mutuelle/complémentaire santé (à défaut : accord de prise en charge)
- Pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport, titre de séjour)  
*Pour les mineurs* : copie du livret de famille ou copie de la carte d'identité s'il en possède une
- Pour les mineurs et majeurs sous tutelle* : autorisation d'opérer et de sortie du patient mineur ou majeur protégé signée OBLIGATOIREMENT par les 2 parents ou par le tuteur légal et envoyer le document 48H avant l'intervention (sous peine d'annulation de l'intervention)



## POUR LA CONSULTATION D'ANESTHÉSIE

- Pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport, titre de séjour)  
*Pour les mineurs* : copie du livret de famille ou copie de la carte d'identité s'il en possède une
- Photocopie de l'ordonnance de votre traitement personnel (à défaut : l'ordonnance originale)
- Résultats des examens radiologiques, biologiques, cardiologiques (ECG, bilans sanguins, radios...)
- Carte vitale



## POUR LE JOUR DE L'ADMISSION

- Pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport, titre de séjour)  
*Pour les mineurs* : copie du livret de famille ou copie de la carte d'identité de l'enfant s'il en possède une
- Photocopie de l'ordonnance de votre traitement personnel (à défaut : l'ordonnance originale)
- Médicaments de votre traitement personnel dans leur boîte d'origine (pas de pilulier)
- Pour les mineurs et majeurs sous tutelle* : autorisation d'opérer et de sortie du patient mineur ou majeur protégé signée OBLIGATOIREMENT par les 2 parents ou par le tuteur légal si non envoyée 48H avant l'intervention
- Consentements éclairés signés (Chirurgie et Anesthésie)
- Formulaire de désignation de la personne de confiance renseigné
- Formulaire de recueil des directives anticipées renseigné
- Résultats des examens radiologiques, biologiques, cardiologiques (ECG, bilans sanguins, radios,...)
- Consignes d'anesthésie ambulatoire renseignées
- Prescription de douche préopératoire signée



## SORTIE

- Questionnaire de satisfaction
- Pensez à récupérer vos papiers personnels (carte de groupe sanguins, radiographies, ordonnances de sortie, ordonnances de traitement personnel).

Une hospitalisation conventionnelle éventuelle ne peut être exclue suivant le résultat ou le déroulement de l'intervention.



ORL



OPHTALMOLOGIE



DIGESTIF



GASTRO  
ENTÉROLOGIE



ORTHOPÉDIE

PLASTIE  
RECONSTRUCTION  
ESTHÉTIQUE



DENTAIRE  
STOMATOLOGIE



ANGIOLOGIE

AMBULATOIRE :  
**NOS SPÉCIALITÉS**



[www.cliniqueduter.bzh](http://www.cliniqueduter.bzh)